

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 01580
Numéro SIREN : 838 046 621
Nom ou dénomination : HELSE

Ce dépôt a été enregistré le 12/04/2022 sous le numéro de dépôt 9072

HELSE

Société par actions simplifiée (SAS)

au capital social de 1000 €

95 Rue Jean Jaurès 94700 Maisons-Alfort

RCS Créteil 838 046 621

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Le 31 juillet 2020

Les associés de la Société HELSE SAS ont pris les décisions suivantes :

Décision 1

Il est pris acte par les Associés de la cessation des fonctions de Directeur Général de ROSINE CHARMILLE, pour cause de démission en date du 31 juillet 2020.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 2

Il est pris acte par les Associés de la cession de 499 actions pour un montant de 50 euros de la Société détenues par ROSINE CHARMILLE, ancien Directeur Général à la présidente de Helse : Brunilda Olloni, résidant 95 rue Jean Jaurès Maisons Alfort 94700, France né(e) le 11/10/1987 à Puteaux 91.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 6

En conséquence du changement de dirigeant objet des décisions ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif aux dirigeants dans les statuts de la Société.

En conséquence de la cession de titres objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif au capital social dans les statuts de la Société.

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées. Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 7 : Pouvoir

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi. Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Brunilda Olloni, Présidente

Signature :



Rosine Charmille, ancien Directeur Général et Cédant d'actions de la Société

Signature :

